Consulat général de France à Atlanta

CONSEIL CONSULAIRE POUR LA PROTECTION ET L'ACTION SOCIALE

Le Conseil consulaire pour la protection et l'action sociale (CCPAS), présidé par Monsieur Louis de CORAIL, consul général, s'est tenu le 29 octobre 2018, à 9h dans les locaux de du consulat général de France à Atlanta.

Participants :

- M. Louis de CORAIL, Consul Général de France, président du Conseil consulaire ;
- M. Dominique LEMOINE, Conseiller consulaire, vice-président du Conseil consulaire ;
- Mme Michèle OLIVERES-ALAIN, Conseillère consulaire ;
- Mme Elisabeth MARCHAL, Conseillère consulaire ;
- M. Frédéric MOT, Représentant d'association des Français à l'Etranger, ADFE ;
- M. Joseph KHOURI, Médecin conseil du poste ;
- Mme Nathalie GONZALEZ, Consule adjointe, chef de chancellerie ;
- Mme Jessica DENIS, Agent consulaire en charge des Affaires Sociales.

Membres excusés :
- Mme Leïla MESDOUR, Représentante d'association des Français à l'Etranger, UFE.

Rappel des recommandations d'usage en matière de stricte confidentialité des débats et présentation de l'ordre du jour :

I. **Bilan de de l'exercice 2018**
II. **Montant du taux de base 2019**
III. **Examen des dossiers individuels 2019**
IV. **Examen des demandes d'aides à l'accès à la 3e catégorie aidée de la caisse des français de l'étranger**
V. **Examen des subventions aux organismes locaux d'entraide et de solidarité**

I/ BILAN DE L'EXERCICE 2018

a) Bilan social

- Rappel des instructions sur l'aide sociale aux Français résidant à l'étranger et détails sur le fonctionnement du bureau des affaires sociales du poste
- Rappel du nombre d'allocataires validés lors de la dernière commission permanente :

Un allocataire Adulte Handicapé

Détail des ajustements réalisés en cours d'année (décès, départs, nouveaux entrants) :

Pas d'ajustements réalisés en cours d'année.

b) Bilan financier

- Rappel du budget validé par type d'allocation lors de la dernière commission permanente :

Propositions acceptées au titre de l'année 2018 : 9 642 €
Un allocataire Adulte Handicapé (AAH mensuelle de 5 742 €/an)
Enveloppe globale des secours occasionnels et des aides exceptionnelles : 3 900 €

- Détail des ajustements financiers réalisés en cours d'année (utilisation des reliquats de crédits, remboursement d'aides indûment perçues, etc)

Pas d'ajustements réalisés en cours d'année.

- Détails des dépenses de SO/AEX

SO : 2435 €
AEX : 164.88 €
Reliquat pour la fin d'année : 1 300.12 €

II/ MONTANT DU TAUX DE BASE 2019

a) Taux de base 2018.

Lors de sa réunion du 2 novembre 2017, le Conseil Consulaire pour la Protection et l'Action Sociale avait proposé une augmentation du taux de base de 1.7 % en raison du taux d'inflation américain tel que calculé par la Mission économique de l'Ambassade de France à Washington.

Cette proposition avait porté le taux de base de 735 € (2017) à 747€ (2018).
Cette augmentation n'avait pas été consentie par le Département.

L'exercice budgétaire 2018 a donc été réalisé dans le cadre suivant :
- Taux de base : 690 €
- Allocation solidarité / Allocation adulte handicapé : 690 €
- Aide continue : 151€
- Aide discontinue : 75€

b) Taux de base 2019.

Etude des éléments fournis par le service économique et description du contexte local.
Il est à noter une augmentation de 2.7 % d'inflation aux Etats-Unis entre août 2017 et août 2018
Compte-tenu du taux d'inflation constaté au cours des douze derniers mois par la mission économique de l'Ambassade de France à Washington, le Conseil consulaire en formation Action Sociale propose une revalorisation du taux de base à hauteur de 2.7%, soit 709 €.

- Taux de base : 709€ soit 824.40 $ au taux de chancellerie du 1er septembre 2018 (0,86)
- Allocation solidarité / Allocation adulte handicapé : 709 €
- Aide continue : 151€
- Aide discontinue : 75€

III/EXAMEN DES DOSSIERS INDIVIDUELS 2019

Le conseil consulaire a étudié trois dossiers de demande d'allocation adulte handicapé (dont un

renouvellement), et une demande d'allocation de solidarité.

IV/ EXAMEN DES DEMANDES D'AIDES A L'ACCES A LA 3e CATEGORIE AIDEE DE LA CAISSE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER

Néant

V/ EXAMEN DES SUBVENTIONS AUX ORGANISMES LOCAUX D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITE

Néant